

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du Mercredi 29 avril 2026**

**Délibération n° 2026-15**

\*\*\*\*

**Administrateurs présents :**

Max Roustan – Christophe Rivenq – Christophe Aberlenc – Gilbert Albini – Jean-Claude Auribault – William Balez – Cyrille Bernard – Max Bordary – Daniel Canal – Richard Hillaire – Florian Laroche – Cédric Marrot – Pierrette Paez – Marie-Christine Peyric – Bernard Saleix – Nordine Sekarna – Michèle Veyret

**Absents excusés :**

Jean Marie Bridier avec pouvoir à Max Roustan  
Dominique Fontanille avec pouvoir à Cédric Marrot  
Julie Lopez-Dubreuil avec pouvoir à Christophe Rivenq  
Yves Tourvieille avec pouvoir à Michèle Veyret

**Absents :**

Jean-François Durand-Coutelle

**Assistaient à la séance avec voix consultative :**

Thierry Spiaggia – Directeur Général  
Cédric Veyrenc – Directeur Général Adjoint  
Sébastien FERRA – DDTM Nîmes  
Pascale Vincent – DDTM Nîmes  
Marie-Carmen Ruiz – Odyce  
Cyril Gruette – CSE

**Assistaient également à la séance :**

Ysabelle Castor, Cyril Laurent, Alexia Debornes, Camille Bary, Johana Ribot, Pauline Strasman.

**Secrétariat assuré par :** Louison Larozas

**Bilan d'activité de la CALEOL**

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2026-15 ci-annexé, décide à l'unanimité des présents :

-De valider le bilan de la CALEOL pour l'année 2025 sur la base du rapport ci-joint.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Thierry SRIAGGIA



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 avril 2026

Rapport n° 2026-15

*DGLP*

### **Bilan d'activité de la CALEOL Annexe 2026-15\_1**

Chaque année, la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen d'Occupation des Logements (CALEOL) de Logis Cévenols annexait son bilan au rapport d'activité de l'année présenté par le Directeur Général.

Son règlement intérieur prévoit que « Les activités de la commission d'attributions font l'objet d'un compte rendu, au moins une fois par an, au Conseil d'administration de Logis Cévenols. Il précise notamment :

- La fréquence des réunions des commissions,
- Le nombre de logements attribués,
- Le nombre de dossiers d'attributions présentés en commission,
- Le nombre de refus. (...) »

Le rapport ci-joint fait état de l'activité de la CALEOL pour l'année 2025.

#### ***Il est proposé au Conseil d'Administration :***

- De valider le bilan de la CALEOL pour l'année 2025 sur la base du rapport ci-joint.